Communauté de Communes
Brenne -Val de Creuse

Madame, Monsieur,

Suite à un préavis de grève déposé par plusieurs enseignants et personnels périscolaires de l'école Ville Haute Le Blanc pour le mardi 17 novembre, nous vous informons des modalités d'accueil des enfants pour cette journée.

Pour les enfants dont les enseignant(e)s sont grévistes (maternelle)

La Communauté de Communes Brenne – Val de Creuse mettra en place un service de garderie dans le cadre du droit d'accueil, à l'école maternelle Ville Haute du Blanc (cour du château Naillac) pour les familles ne disposant pas d'une autre solution de garde. Ils seront accueillis de 8h35 à 16h15. La restauration sera assurée.

Pour les enfants dont les enseignant(e)s ne sont pas grévistes

Le service de garderie périscolaire ne sera pas assuré **le matin**.
Tous les enfants devront donc être déposés de 8h35.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter les services de la Communauté de Communes Brenne – Val de Creuse au 02 54 28 33 60.